

# Dynamique de la concertation et de la participation multi-acteurs dans la gestion des écosystèmes forestiers



***Congres Mondial Forestier  
Durban, Septembre 2015***

# Introduction

- La gestion durable des écosystèmes forestiers repose sur le principe de la participation et concertation multi-acteurs.
- Le cadre institutionnel/légal au bassin du Congo présent des ouvertures pour la participation des acteurs (femmes, pop autochtone, etc.) dans la gestion des écosystèmes forestiers.
- L'appui à la participation multi-acteur est un processus continu, un facteur de bonne gouvernance et de lutte contre la pauvreté.
- L'UICN, qui compte 1 200 membres (gouvernements et ONG), et près de 11 000 experts, assurer une participation multi acteurs dans la gestion forestières/env en Afrique Centrale, notamment dans;
  - FLR, LCF, REDD+/CC, Gouvernance Forestière.

- Engagement des Etats à la **gestion à long terme des forêts**: cas du Défi de Bonn pour la Restauration de 150 millions ha des terres dégradées d'ici 2020
- Soutien de la **politique/législations** (aménagement du terroir, zonage, cartographie participative, droits des populations et du partage juste et équitable des bénéfices, etc.)
- **Renforcement des capacités** et mise en place des **cadres de dialogues multi-institutionnels** dans les pays et paysages forestiers transfrontaliers: Groupe Sangha, TNS, TRIDOM, Lac Télé-Lac Toumba, CEFDHAC rurale, Platform REDD+ etc.
- Projets pilotes dans les paysages qui tiennent compte de la problématique de gouvernance, FLR, REDD+/CC et de participation des acteurs locaux;
- Facilitation des cadres régionaux de concertation multi-acteurs (Gouvernement, société civile, secteur privé, jeune, etc.: PFBC, Forum Régional, Groupe de gouvernance, etc).

# Problèmes observés

- Exploitation illégale des ressources, le braconnage et la faible adhésion des populations riveraines aux différentes initiatives de conservation.
- Divergence des approches d'intervention des OSC et la faible synergie d'action en matière d'accompagnement des populations.
- Lenteur administrative à réajuster les cadres politiques en matière de gestion des forêts pour une adaptation aux nouvelles dynamiques créées.
- Faible coordination entre les ministères sectoriels pour l'optimisation de l'utilisation des terres
- Faible établissement des liens entre les pratiques et les politiques de gestion transparente des ressources forestières

# Léçons apprises/perspectives

- **Gérer de manière transparente les ressources forestières:** Il faut renforcer et appliquer les mécanismes rigoureux de contrôle existants.
- **Renforcer les cadres de concertation :** Il est nécessaire de renforcer les cadres de concertation multi-acteurs existants pour une gestion concertée des forêts ( harmonisation de la vision et des approches d'intervention, réduction des conflits, partage d'expériences, synergie d'action etc;): CEFDHAC, réseaux, Platforms;
- **Renforcer les capacités et valoriser les compétences :** Les populations autochtones détiennent un savoir faire traditionnel impressionnant en matière de gestion durable des forêts qu'il convient de valoriser.
- **Soutenir les actions de plaidoyer:** Travailler à l'amélioration des cadres législatifs à travers les actions de plaidoyer
- **Développer des partenariats stratégiques pour le soutien des actions de conservation**

